

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5115/43

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le 14-4-09

NOTES

Bruxelles,

14-4

1909

A

Monsieur Lury

217 avenue Terwarent

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 31 mars écoulé.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M. , l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

5115/43

Bruxelles, le 14 avril 1909

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Commission
Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition
pour les collections de l'Etat, du tableau qui
faisait l'objet de votre lettre du 31 mars écoulé.
Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pourra être retiré au
Palais des Beaux Arts, rue du Musée n° 9.
contre la remise d'un récépissé accompagné
de la présente

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierre Gevaert

Reçu le tableau (Van
Moer Vue de Vieux
Brunelles) dont il est
question dans la présente
lettre en date du 14 avril
1909 du service des
Musées royaux de Bruxelles
et sculpture

Ernst Moos

(Ernst Moos - Sculpteur)

29 avril 1909

217, avenue de Lervaux

217, AVENUE DE TERVUEREN,

BRUXELLES, pour les télégrammes et les lettres par exprès.
WOLUWE (BRABANT), pour les lettres ordinaires et les imprimés.

5115/43

LE 31 MARS 1909.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU
MUSÉE DE PEINTURE,

JE CHARGE MONSIEUR MOMMEN ^{de}
TRANSPORTER DEMAIN JEUDI AU MUSÉE, UN TABLEAU QUE
JE VOUS PRIE DE SOUMETTRE À L'APPRÉCIATION DE LA
COMMISSION ET QUE JE SUIS DISPOSÉE À CÉDER À L'E-
TAT AU PRIX DE SEPT MILLE FRANCS. CE TABLEAU EST
UN DOUBLE EXÉCUTÉ PAR L'AUTEUR, VAN MOER, D'UNE
DES TOILES QUI ORNENT L'ANTICHAMBRE DU BOURG-
MESTRE À L'HÔTEL DE VILLE DE BRUXELLES.
VOICI EN DEUX MOTS SON HISTOIRE: JE LE TIENS DE
MA TANTE MADAME VVE JULES GODEFROY, ET CELLE-CILE
TENAIT DE SON BEAU-FRÈRE, JOSEPH GODEFROY, CONSEIL-
LER COMMUNAL, LE QUEL L'AVAIT ACHETÉ À L'AUTEUR,
SON AMI.

VEUILLEZ AGRÉER, MONSIEUR, L'ASSURANCE DE
MES SENTIMENTS DISTINGUÉS.

Louise Houssier Luyt-